



Accompagner une personne avec un trouble du spectre de l'autisme – 21h

Référence : MIAPTA

Lieu

Salle proche de votre domicile

Coût de la Formation

Aucun frais. Prise en charge intégrale

Démarche pédagogique

Nos formations s'appuient sur les attentes, les besoins et le vécu des participants. Les échanges de pratiques sont favorisés. Étude de cas, mise en situation.

Animation

Formateur expert dans le handicap

Conseil et inscription

Mélody Lys : 01.64.19.36.13
m.lys@rebondir-formation.fr

Durée de la formation

3 jours / Total heures : 21h

Dates

A planifier avec le RAM ou RAP

Public visé

Tous salariés et assistants maternels du particulier employeur travaillant auprès d'enfants. Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Aucun prérequis pour accéder à ce module.

Objectifs de formation

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de mieux comprendre la personne autiste dans son fonctionnement, ses besoins et sa singularité.

Il sera également capable de mettre en place un environnement rassurant et un accompagnement adapté, en lien avec les aidants et les autres professionnels afin d'assurer la cohérence des interventions.

Savoirs :

- Les représentations sociales et les idées reçues sur l'autisme.
- L'autonomie, la dépendance et la situation de handicap.
- Les troubles du spectre de l'autisme : signes d'alerte, caractéristiques (DSM-5) et troubles associés.
- Les particularités sensorielles.
- Les répercussions de l'autisme sur la vie quotidienne et sur l'entourage.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant de vie ou de l'assistant maternel et du garde d'enfants dans la relation d'aide.
- La démarche de projet personnalisé et les principes fondamentaux de la bientraitance suivant les recommandations de la HAS/ANESM.
- Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils.
- Le rôle des aidants et/ou des professionnels intervenant au domicile et le travail en équipe : la coordination, le partage d'informations et l'alerte.
- Les fondamentaux de la communication interpersonnelle : l'écoute active, le questionnement et la reformulation.
- Les comportements-problèmes : définition, fonctions et prévention.
- Les dispositifs de soutien institutionnels et associatifs pour la personne et les aidants.

Savoir-faire :

- Analyser les impacts des troubles du spectre de l'autisme sur son accompagnement.
- Assurer par différents canaux de communication la transmission des informations utiles aux interlocuteurs appropriés.
- Co-définir ou redéfinir avec la personne et/ou l'entourage proche les objectifs et les modalités d'accompagnement, en lien avec les actions des autres professionnels intervenant.
- Adopter une posture et une communication adaptées au fonctionnement, aux capacités et aux besoins de la personne.
- S'appuyer sur les centres d'intérêt et les potentialités de la personne pour entrer en relation avec elle et la faire participer aux actes du quotidien et aux activités de loisirs.
- Mettre en place des actions concrètes pour organiser l'environnement, structurer l'espace, matérialiser le temps et favoriser la prévisibilité.
- Aider la personne à réaliser les tâches du quotidien par de la guidance, des supports visuels ou encore la décomposition des tâches pour favoriser son autonomie.
- Repérer les éléments déclencheurs d'une crise et les sources d'apaisement propres à la personne.
- Ajuster son accompagnement en fonction de l'évolution de la situation et des besoins de la personne.
- S'informer sur les troubles du spectre de l'autisme et actualiser ses connaissances via les relais d'information appropriés.

Savoir-être :

- Être bienveillant ■ Être rigoureux ■ Être rassurant ■ Faire preuve de patience
- Faire preuve de créativité